

Pagination non-conforme à la publication – exemplaire d’auteur

NEGATION ANALYTIQUE ET MEDIATIF EN ARMENIEN
OCCIDENTAL :
HOMONYMIE OU LIEN SYSTEMIQUE ?

Anaïd DONABEDIAN
CNRS UMR 17 - INALCO

La morphologie de la négation présente en arménien occidental un certain nombre de dissymétries qui apportent un éclairage sur la nature de l'opération que constitue la négation. Deux ordres de phénomènes peuvent en effet retenir l'attention et présenter un intérêt pour la linguistique générale :

1/ la table synoptique de la morphologie du verbe arménien met en évidence l'asymétrie fondamentale entre affirmation et négation pour les formes actualisées, qu'elle porte sur la répartition des formes entre les deux stratégies d'actualisation de l'arménien (formes à auxiliaire vs formes à particule) ou bien, au sein même de la stratégie "à auxiliaire", dans la mesure où un seul des éléments est accentué, sur l'alternative participe accentué / vs auxiliaire accentué.

2/ l'élément "participial" ou non fléchi du syntagme négatif à auxiliaire présente une affinité morphologique forte avec la forme caractéristique du médiatif (dans les deux cas, forme invariable en *-er*), dont nous proposons de le considérer comme l'équivalent inaccompli. Cette particularité, qui à notre connaissance, n'a jamais été expliquée jusque-là, est particulièrement intéressante pour la mise en évidence d'un dénominateur commun entre les opérations constitutives des catégories négation et médiatif.

Pour argumenter notre propos, nous ferons précéder l'analyse d'un aperçu diachronique.

1. Les formes en question dans le système de l'arménien

1.1. La négation

L'évolution de l'expression de la négation peut s'observer à travers les trois états considérés comme typiques pour l'histoire de la langue, arménien classique (Ve siècle), arménien moyen (XII-XIIIe siècles) et

arménien moderne (standardisé fin XIXe), pour lequel il faut distinguer entre les variantes occidentale (objet du présent travail) et orientale.

1.1.1. En arménien classique (Ve siècle), la marque caractéristique de la négation est une particule antéposée *oč'* (qui signifie *non* en arménien moderne), parfois préfixée sous sa forme non syllabique *č'*. Ainsi, au niveau formel, la négation fonctionne de manière totalement transparente, sans aucun impact sur le paradigme verbal, renvoyant en cela au schéma morphologique que Robert Forest caractérise comme 'additif' :

caxem / je vends
oč' caxem / je ne vends pas

Comme en grec ancien, une autre particule, *mi*, d'ailleurs homonyme de celle du grec, vient se substituer à *oč'* dans des énoncés à valeur modale marquant spécifiquement une visée : prohibitif, hypothétique, optatif, etc. La langue distingue ainsi par l'opposition *oč' / mi* ce que, dans la grammaire traditionnelle du grec ancien, on appelle parfois la 'négation subjective' par opposition à la 'négation objective'.

1.1.2. Si au stade de l'arménien classique, le système verbal dans sa globalité est constitué uniquement de formes synthétiques¹, en arménien moyen (XII-XIIIe siècles), on voit émerger des formes analytiques (avec copule 'être') en plusieurs points du système verbal, et notamment pour l'expression de la négation. Ainsi, le présent affirmatif classique *caxem* est devenu un subjonctif², et c'est une nouvelle particule *ku* qui est désormais marqueur de l'actualisation au présent :

(1) *ku caxem*,
ACTU vends-1SG
'je vends'

cependant que la forme négative évolue selon une stratégie différente, où l'actualisation est opérée par un auxiliaire être :

(2) *č'-em i caxel*
NEG-COPULE PREPLOC vendre-INF
'Je ne vends pas' ("je ne suis pas dans vendre").

L'imparfait est formé de la même manière, en conjuguant la copule à l'imparfait (*č'-ei*). Cette différence de stratégie pour actualiser la forme assertive et la forme négative nous semble un premier point remarquable qui peut fournir une information sur la nature de l'opération de négation.

¹ Le parfait (*-eal*), seule forme qui présente des caractéristiques nominales et peut s'employer avec la copule, a néanmoins une fonction prédicative lorsqu'il apparaît indépendamment, et ne peut être à ce stade considéré comme une forme auxiliée.

² Mouvement qui n'est pas exclusif à l'arménien, mais au contraire assez fréquent, dans les langues sémitiques (cf. Cohen, 1989), mais aussi en hindi, comme signalé par A. Montaut.

1.1.3. Dans l'évolution vers l'arménien moderne occidental, la forme négative connaît deux nouvelles modifications :

- la préposition locative *i*, qui assurait la cohésion syntaxique entre la copule et l'infinitif constitutif de la forme négative, se réduit et disparaît³ ;
- l'infinitif a évolué de *-el* en *-er*, générant ainsi une nouvelle forme verbale non finie spécifique à la négation.

La forme (2) ci-dessus devient donc :

(3) *č'-em cax-er*
je ne vends pas

Ce changement n'est pas anodin. Il faut souligner que si dans le cadre de la négation on observe cette mutation phonétique *el > er*, rien de tel ne se produit pour l'infinitif en *-el* d'où cette forme est issue. Ainsi, cette évolution ne s'explique pas par une simple régularité phonétique : son enjeu est bien d'introduire une dissimilation entre l'infinitif et la forme invariable propre à la négation.

Parallèlement, la disparition de la préposition traduit le changement de statut des éléments constitutifs de cette forme analytique. En effet, si la forme négative en arménien moyen pouvait aisément se prêter à une glose 'je ne suis pas dans le vendre', et donc être considérée comme une forme périphrastique analysable, en revanche, pour la forme moderne, la relation entre les deux éléments de la forme analytique ne se laisse pas appréhender autrement qu'en termes purement syntaxiques : la copule est désormais auxiliaire, et l'infinitif régi est devenu un participe invariable.

1.2. L'apparition des formes composées et le médiatif

La genèse de la forme négative moderne auxiliée s'inscrit dans une série de transformations, cristallisées au stade de l'arménien moyen, qui ont profondément bouleversé le système verbal de la langue, et qu'il est utile d'appréhender globalement.

En arménien moyen,

a/ Comme nous l'avons vu, le présent est désormais marqué par une particule d'actualisation *ku* (origine du *kə* moderne) La forme en *-em* sans particule, devenue subjonctif, n'est plus à même de former un énoncé actualisé⁴.

³Sauf à la troisième personne où *č'ē i > č'i*. Il est probable qu'il s'agit là d'un simple accident de frontière, mais nous proposerons en 3.5.2. et en note 25 une interprétation de la valeur imputable à cette asymétrie en synchronie.

⁴ L'arménien oriental, qui innovera par rapport à l'arménien moyen, choisira d'actualiser par auxiliation aussi bien la forme assertive que la forme négative du présent. Il créera pour cela un participe en *-um*, homonyme du locatif des noms, autant pour dire *cax-um em* ('je suis dans le vendre') que *č'em caxum* ('je ne suis pas dans le vendre). En cela, même s'il innove au plan formel, il se situe dans la continuité de l'arménien moyen qui utilisait la préposition *i*, remplacée par le morphème caractéristique du locatif des substantifs *-um*,

b/ les temps composés du passé se stabilisent sous une forme radicalement différente de l'arménien classique. Deux formes de parfait analytiques (auxiliaire + participe) apparaissent :

- le parfait construit avec le nouveau participe d'origine adjectivale en *-ac*⁵.

- la forme analytique, issue du parfait en *-eal* de l'arménien classique, qui deviendra *caxel em*⁶, puis évoluera en *caxer em* pour devenir le médiatif de l'arménien occidental.

L'arménien occidental, comme un certain nombre de langues de la région, connaît donc une catégorie exprimée par une forme verbale spécifique, formellement distincte de celle du parfait en *-ac*, et caractérisée par sa forme participiale en *-er*. La grammaire traditionnelle nomme diversement cette catégorie dans les langues où elle est attestée avec un fonctionnement analogue à celui de l'arménien : parfait de non-constatation en turc, testimonial en bulgare, admiratif en albanais, etc. Il s'agit dans toutes ces langues de formes héritées du parfait, mais qui, outre qu'elles renvoient à un procès accompli, véhiculent une valeur modale particulière, censée refléter la source de l'information du locuteur (ouï-dire ou inférence) en mettant éventuellement en doute sa vérité, ou encore traduire sa vive surprise devant l'évidence de ce fait. A titre d'exemple :

(4) Ax ! Mecc'-er ē !

Ah ! Qu'elle a grandi !

s'oppose à un énoncé à l'aoriste (*mecc'-aw*), que nous caractériserons rapidement comme événementiel, et à un énoncé au parfait (*mecc'-ac ē*) qui traduirait un état résultant sans dimension modale spécifique.

Nous reviendrons dans la deuxième partie de cet article à l'analyse plus fine de la nature de cette catégorie⁷. Rappelons simplement ici que Z. Guentchéva (1996) a proposé d'utiliser pour désigner cette catégorie le terme de médiatif introduit par G. Lazard à propos du persan. Par ailleurs, dans un travail conduit avec Christine Bonnot (Bonnot *et al.* : 1998, Bonnot & Donabédian 1999), nous avons proposé une analyse unitaire des valeurs de cette catégorie en termes de repérage énonciatif.

pour marquer le présent négatif. Ainsi, en arménien oriental, la forme classique de présent est également devenue un subjonctif, mais la stratégie d'actualisation choisie pour le présent et l'imparfait n'est pas la particule *kē*, qui reçoit dans cette variante une valeur modale de futur. C'est d'ailleurs en fonction de ce critère que la dialectologie arménienne distingue le groupe des dialectes en *-um* et celui des dialectes en *kē*.

⁵ Qui a donné la forme de parfait canonique de l'arménien occidental, et un parfait résultatif marginal concernant seulement certains verbes en arménien oriental.

⁶ Il s'est d'ailleurs stabilisé sous cette forme en arménien oriental, où il est l'unique forme de parfait productif.

⁷ Pour plus de détails, nous renvoyons à nos travaux précédents sur ce sujet : Donabédian (1996a, 1996b, 1998b) et aux articles publiés avec Christine Bonnot.

Ainsi, d'une part l'existence d'une forme spécifique à la catégorie du médiatif en arménien occidental est un trait typologique saillant, y compris par rapport à l'arménien oriental, et d'autre part, cette forme se trouve converger avec la forme verbale spécifique à la négation, elle aussi propre à l'arménien occidental. Avant d'envisager les éventuels traits communs à la négation et au médiatif pouvant justifier une telle concordance, il convient cependant de vérifier, au-delà des grandes charnières typologiques que nous avons mises en lumière, dans quelle mesure l'histoire et le fonctionnement des deux formes en question permettent d'asseoir une telle hypothèse théorique.

2. Le parallèle dans la formation des deux formes négative et médiative en -(e)r : Pourquoi postuler un lien ?

2.1. L'explication historique : morphologie et phonétique

Ces deux transformations s'effectuent, sinon à la même période, du moins au même stade de l'évolution de la langue, et leur analogie concerne tant le plan morphosyntaxique (apparition des auxiliaires servant de support à l'actualisation) que celui de la phonétique (*-el > -er*).

D'un point de vue historique, la correspondance entre ces deux formes en *-er* a été mentionnée par J. Karst, qui signale (1901 : 370) le parallèle entre *Partizip Präterit* et *Negativnomen*. Remarquant que le passage de *-el* à *-er* est tout à fait atypique pour la phonétique de l'arménien, il admet que la convergence entre ces deux formes ne peut être une simple coïncidence. Son analyse est que dans un premier temps, la forme de parfait en *-el* s'est rhotacisée en *-er*, probablement du fait d'une influence aréale, en tenant compte notamment du fait de la proximité entre cette désinence et la forme d'aoriste⁸ en *-(i)r* du turc. Puis cette mutation consonantique *l > r* se serait étendue à la forme négative, du fait, toujours selon Karst, de la forte proximité entre les formes analytiques *caxel em / em caxel* (parfait) et *č'em caxel / caxel č'em*⁹ (négation).

Il semble donc que les éléments d'explication morphologique dont nous disposons tendent à légitimer notre hypothèse de départ, confortée également par l'analyse de J. Karst.

2.2. Une motivation interne ?

Cependant, si J. Karst, à notre sens, interprète avec beaucoup d'acuité ce parallèle, jamais il ne se propose d'expliquer plus avant cette convergence, notamment en rendant compte de ce qui, outre de purs phénomènes formels, aurait pu motiver cette évolution par analogie. Or, nous croyons que le

⁸ Il s'agit d'un aoriste intemporel, comparable à l'aoriste du grec ancien, qui peut désigner une habitude, une éventualité.

⁹ L'ordre de la séquence auxiliaire - participe n'est pas encore fixé en arménien moyen.

recours à des explications par des phénomènes aréaux ne dispense pas de s'interroger sur la motivation des changements en système. En effet, l'analogie, qu'elle soit de nature aréale ou intralinguistique, ne fournit une explication recevable du changement linguistique que si elle coïncide avec une affinité fonctionnelle. En d'autres termes, pour qu'un changement linguistique comme la mutation de *-el* en *-er* pour le parfait soit suivi du même changement pour le participe négatif, il ne suffit pas que ces deux formes aient été formellement proches à un moment donné, il faut encore que la langue ait accepté de considérer cette ressemblance comme non fortuite. Cela suppose qu'il existe un dénominateur commun entre ces deux formes, en vertu duquel, le parfait subissant une mutation consonantique, il a été possible (ou nécessaire) de préserver la ressemblance entre parfait et négation, et donc d'appliquer à la négation la mutation consonantique subie par le parfait. D'ailleurs, une autre forme en *-l* ayant une origine proche des formes considérées, l'infinitif, n'a, elle, été entraînée par aucune analogie, et a conservé sa consonne finale stable, malgré les deux changements opérés. C'est que la seule forme ne suffit pas à motiver un changement par analogie¹⁰.

2.3. Un lien systémique : la convergence et ses limites

Certes, on observe certaines limites à l'analogie entre les deux formes. En effet, pour les verbes qui distinguent deux bases différentes pour l'accompli et l'inaccompli, la forme invariable en *-er* est construite sur la base inaccomplie (celle du présent) pour la négation : *č'em ut-er*, "je ne mange pas", et la base accomplie (celle de l'aoriste) pour le médiatif : *ker-er em*, "j'ai mangé-MED". La voyelle thématique pouvant dans certains cas être différente pour les deux bases, les verbes en *-al* forment la négation en *-ar* et le médiatif en *-er*. Ainsi, pour le verbe *xndal* (rire), à voyelle thématique *-a-*, et qui, comme de nombreux verbes réguliers, forme sa base passé en *-c'*, on aura :

č'em xnd-ar, "je ne ris pas"
xnd-a-c'-er em, "j'ai ri-MED".

Ces deux réserves à l'analogie entre les deux formes, qui sont d'ailleurs interdépendantes, ne remettent pas en cause l'unicité de la forme, mais nous conduisent à noter dorénavant de manière plus précise la désignation générique pour ces deux formes invariables. Nous l'appellerons ici par commodité 'forme en *-(e)r'*, sachant que la base du passé ne fait pas varier

¹⁰ En outre, il n'est pas anodin de rappeler ici qu'une autre désinence en *-r* est déjà attestée en arménien classique : celle du prohibitif à la deuxième personne du singulier. La forme en *-(e)r* y est associée à la particule prohibitive *mi* : *mi berer*, ne porte pas. Cette forme s'est maintenue en arménien moderne. Il y a là un facteur de cohérence interne qui a encore favorisé le phénomène d'analogie.

la voyelle *-e-*, alors que la base du présent est tributaire de la voyelle thématique du verbe.

Outre ces différences paradigmatiques et segmentales, il faut évoquer également une autre différence entre ces deux participes, qui relève en réalité d'une différence dans le fonctionnement de la forme verbale analytique affirmative et négative. En effet, ces deux formes n'ont pas le même comportement accentuel. En arménien, la copule 'être', tout comme l'auxiliaire, est clitique : elle ne peut jamais porter l'accent tonique (alors qu'en arménien, chaque mot porte normalement un accent tonique final), et forme donc un seul mot intonatif avec le prédicat ou le participe qui l'accompagne: *sir-ac em*, *sir-er em*¹¹, "j'ai aimé" (parfait et médiatif). Seule exception à cette règle, 'être' à la forme négative porte un accent tonique, mais comme il ne forme qu'un mot accentuel avec le participe, c'est le participe en *-(e)r* de la négation qui se trouve alors en position clitique *č'em sirer*, "je n'aime pas", *č'em sirac*, "je n'ai pas aimé". Cette donnée n'entame donc pas l'hypothèse du parallèle entre les deux formes. En revanche, elle fournit sans doute une piste importante pour expliquer l'opération qui est à la base de la négation en arménien.

Ainsi, les deux formes en *-(e)r* divergent par deux points

- dans le cas de la négation, la forme en *-(e)r* est construite sur la base inaccomplie du verbe (dite 'base du présent'), et elle est inaccentuée (l'accent tonique étant porté par l'auxiliaire) ;
- dans le cas du médiatif, la forme en *-(e)r* est construite sur la base accomplie du verbe (dite 'base du passé'), et elle est accentuée, l'auxiliaire étant inaccentué.

A côté de ces divergences, dont nous avons vu qu'elles n'infirmant pas notre hypothèse, ces formes partagent en synchronie un certain nombre de traits formels qui vont dans le sens d'une très forte affinité.

Notamment, il semble intéressant de remarquer que, contrairement aux autres formes participiales du verbe, qui peuvent entrer dans des constructions variées, et constituer le cas échéant un groupe nominal, les formes en *-(e)r* sont, elles, dans l'ensemble de leurs emplois, non autonomes. Qu'elles soient elles-mêmes accentuées ou non, elles sont toujours fortement liées à un autre élément, avec lequel elles forment un seul mot accentuel. Ces convergences formelles, mais aussi de fonctionnement, poussent donc à poser un lien fort entre ces deux formes en *-(e)r*, que du point de vue des parties du discours nous pourrions considérer comme des formes non finies d'un type particulier, puisqu'elles sont dénuées de toute propriété nominale, contrairement à toutes les autres formes participiales de l'arménien moderne (cf. *infra* § 3.2.). Nous faisons donc ici l'hypothèse, non pas au plan étymologique, qui n'est pas notre

¹¹ La voyelle de la syllabe accentuée est indiquée en gras.

propos, mais au plan morphosyntaxique et fonctionnel, d'une forte affinité synchronique entre les deux formes en $-(e)r$, et nous tenterons de voir en quoi une telle hypothèse contribue à mieux saisir la nature des catégories concernées (négation et médiatif). Ajoutons enfin que le fait que l'arménien moderne oriental, contrairement à l'occidental, n'ait conservé aucune trace de formes non autonomes en $-(e)r$, ni à la forme négative¹², ni au médiatif, conforte l'idée d'un lien systémique entre ces deux formes.

Ainsi, si les éléments historiques évoqués plus haut n'ont pas le statut de preuve, en tout état de cause, quel que soit l'enchaînement historique¹³ de ces mutations, quelle que soit la hiérarchie au sein du faisceau de facteurs permettant la convergence formelle entre ces deux formes, nous pensons donc pouvoir légitimement poser qu'en synchronie, il existe un lien fort entre ces deux « participes », et que cette hypothèse a tout au moins un intérêt heuristique en vue d'éclairer en synchronie l'opération en jeu tant dans le médiatif que dans la négation. Nous nous proposons donc de tenter de préciser dans la troisième partie de cet article en quoi ces deux formes en $-(e)r$ peuvent traduire une fonction ou une opération commune.

3. Que marque le morphème commun aux participes négatif et médiatif ? En quoi cela nous informe-t-il sur la nature de la négation ?

3.1. Rappel : la négation dans le système verbal de l'arménien

D'une manière générale, comme on peut l'observer dans le tableau ci-dessous, toutes les formes verbales actualisées de l'arménien occidental le sont grâce à une particule ou à un auxiliaire. Echappent à ce choix le subjonctif, par définition non actualisé, et l'aoriste, qui, se situant en rupture avec le moment de l'énonciation, constitue un cas particulier du point de vue de l'actualisation¹⁴. De la nature de la marque de négation pour le subjonctif découlent les formes qui sont constituées à base de subjonctif, comme le futur en *piti*.

¹² Seules les formes impératives conservent une trace d'un $-r$ final hérité de l'arménien classique.

¹³ En effet, d'autres questions se posent, auxquelles J. Karst pas plus que nous n'avait de réponse : il faudrait probablement effectuer une étude sur les corpus d'arménien moyen pour vérifier s'il est possible de trouver des occurrences de '*i caxer em*' en arménien moyen. En effet, la valeur résultative du parfait pourrait se gloser : 'je suis dans le avoir vendu' tout comme on glose la négation 'je ne suis pas dans le vendre', mais une telle forme n'a, à notre connaissance, jamais été signalée. Enfin, si c'est par analogie avec *eker em* que *i caxel* est devenu *caxer*, il faudrait pouvoir vérifier dans des corpus laquelle de ces deux formes passe le plus tôt de $-el$ à $-er$.

¹⁴ Nous ne pouvons approfondir ici ce raisonnement, cf. Donabédian (1998a).

Système verbal de l'arménien moderne occidental :
le verbe *utem*, je mange (base du passé : *ker-*)

Formation partic/aux	Désinence	Forme verbale	Valeur –sens –équivalent français
	Présent	<i>utem</i>	1. (que) je mange: subjonctif présent, optatif
	Passé	<i>utēi</i>	2. (que) je mangeasse : subjonctif imparfait, optatif révolu
<i>kë k'</i> (<i>act./progr</i>)	Présent	<i>k'utem</i>	3. je mange : actuel, générique, progressif, ou futur « proche »
	Passé	<i>k'utēi</i>	4. je mangeais : actuel ou générique ou progressif
<i>Piti (fut.)</i>	Présent	<i>piti utem</i>	5. je mangerai : futur (en discours)
	Passé	<i>piti utēi</i>	6. j'allais manger : futur dans le passé ou conditionnel
<i>č' (nég.)</i>	Présent	<i>č' utem</i>	7. (que) je ne mange pas : négation de 1.
	Passé	<i>č' utēi</i>	8. (que) je ne mangeasse pas : négation de 2.
<i>Piti č'¹⁵</i> (<i>fut. + nég.</i>)	Présent	<i>piti č' utem</i>	9. je ne mangerai pas: négation de 5.
	Passé	<i>piti č' utēi</i>	10. je ne mangerais pas, je n'aurais pas mangé : négation de 6
<i>č' (nég.)</i> + <i>auxil.</i>	Présent	<i>č' em uter</i>	11. je ne mange pas : négation de 3.
	Passé	<i>č' ēi uter</i>	12. je ne mangeais pas : négation de 4.
	Passé	<i>keray</i>	13. je mangeai : aoriste ou prétérît
<i>č' (nég.)</i>	Passé	<i>č' keray</i>	14. je ne mangeai pas: négation de 13
<i>Auxil.</i>	Présent	<i>kerac em</i>	15. j'ai mangé : parfait en discours (repère=T ₀ , aux. Présent)
	Passé	<i>kerac ēi</i>	16. j'avais mangé: parfait en récit (repère passé, aux. Imparfait)
<i>č' (nég.)</i> + <i>auxil.</i>	Présent	<i>č' em kerac</i>	17. je n'ai pas mangé : négation de 15
	Passé	<i>č' ēi kerac</i> / <i>kerac č' ēi</i>	18a. je n'avais pas mangé pas parti : négation de 16 18b. idem
<i>Auxil.</i>	Présent	<i>kerer em</i>	19. j'ai mangé, médiatif
	Passé	<i>kerer ēi</i>	20. j'avais mangé, médiatif
<i>Auxil.</i>	Présent	<i>č' em kerer</i>	21. je n'ai pas mangé, médiatif, négation de 19
	Passé	<i>č' ēi kerer</i>	22. je n'avais pas mangé, médiatif, négation de 20

Pour comprendre quel est le lien systémique entre le médiatif et la négation, nous chercherons ce qui, dans les différentes théories de la négation, permet de mettre en évidence un point commun avec le médiatif, dans la définition que nous en avons donnée dans nos travaux précédents¹⁶.

¹⁵Avec *piti*, on note un flottement dans la langue populaire où la forme *č'piti* est attestée. C'est alors la particule modale qui assume la fonction de négation. On peut analyser cela comme une tendance au type récusatif signalé par Robert Forest. Il est à noter que ce type est donné comme caractéristique des créoles ; même s'il est représenté dans certains dialectes, il n'est peut-être pas anodin qu'il surgisse en arménien occidental en situation de diaspora.

¹⁶Bonnot *et al.* (1998), Bonnot & Donabédian (1999), Donabédian (1998b).

3.2. Morphosyntaxe de la forme ‘spécifique’ en *-(e)r*

Parmi les stratégies morphosyntaxiques que Robert Forest (1993 et ici-même) propose de repérer dans les langues, la négation des formes actualisées (présent et imparfait) en arménien moderne occidental relève clairement de la stratégie suspensive–réassertive, contrairement à l’arménien classique et à l’arménien oriental qui fonctionnent sur le mode récusatif, exprimé par un fonctionnement formel de type cumulatif (une marque de négation s’ajoute à la forme affirmative correspondante sans autre modification).

R. Forest signale par ailleurs (1993 : 8 sqq.) que cette réassertion, dans de nombreuses langues, recourt à des marques déjà existantes dans le système, et porteuses d’une valeur modale, aspecto-temporelle, ou bien ayant un impact sur la structure actancielle du prédicat, ou encore caractérisées par « un certain degré de déverbalisation du prédicat ». C’est pour illustrer ce type de fonctionnement qu’il cite l’exemple de l’arménien occidental.

Cette notion de déverbalisation mérite qu’on s’y attarde. En effet, il n’est pas certain que le fait que la négation s’exprime par une forme analytique, et que du même coup l’élément correspondant au lexème verbal soit présent sous une forme non prédicative, permette à lui seul parler de déprédicativisation. En particulier, si on considère que la même stratégie est mise en œuvre pour l’actualisation de formes affirmatives comme le parfait (cf. *supra*), on est conduit à envisager différents types ou degrés de déprédicativisation, et surtout de s’orienter vers d’autres facteurs discriminants. Par exemple, en faisant passer le présent, qui est analytique à l’affirmative, dans la catégorie des formes synthétiques du verbe, la négation opère un ancrage dans le continuum des formes à valeur modale marquée¹⁷. De plus, un autre critère pertinent de la forme en *-(e)r* réside dans la position particulière qu’elle occupe parmi les formes non prédicatives du verbe. En effet, les formes issues de verbes qui, associées à l’auxiliaire, constituent les formes analytiques du verbe en arménien occidental moderne, sont de deux types¹⁸ :

- La forme en *-ac* du parfait (*sirac em*, ‘j’ai aimé’) est non seulement déprédicativée (elle ne peut avoir de valeur prédicative sans auxiliaire), mais présente de plus toutes les caractéristiques morphologiques et

¹⁷ Au sens large : nous pensons comme Cohen que les formes analytiques du verbe, comme le progressif dans certaines langues, le parfait (ainsi qu’en arménien le médiatif, et, d’après notre raisonnement, la négation) sont le lieu par excellence de valeurs énonciatives spécifiques.

¹⁸ Citons outre les formes détaillées ici, l’infinitif et le participe d’agent en *-oյ*, qui ne figurent pas dans des formes verbales analytiques, mais peuvent se combiner avec toutes les marques flexionnelles du nom, et tout comme la forme en *-ac*, sont préférées à la subordination verbale sous forme de relatives.

distributionnelles du nom (adjectif ou substantif) : elle est compatible avec la flexion nominale, peut porter l'article et peut s'employer comme adjectif ou comme substantif¹⁹. La forme en *-ac* a un contenu référentiel stabilisé, qui peut par conséquent faire l'objet d'une localisation (comme nom, il sera support ou participant au procès, et comme participe au sein d'une forme verbale analytique, il est affecté à un support/sujet dans le cadre aspecto-modo-temporel construit par l'auxiliaire).

- La forme en *-er*, elle, est totalement invariable, et ne peut apparaître de façon autonome, ni en fonction verbale, ni en fonction nominale. En revanche, contrairement à la forme en *-ac*, elle ne construit aucun contenu stabilisé susceptible de fonder une référence. Elle ne peut qu'évoquer un procès, dans des conditions de prise en charge spécifiques que nous tenterons de définir ci-dessous.

Ainsi, la caractéristique spécifique des formes en *-(e)r*, et qui constitue un lien fort entre négation et médiatif, n'est pas la déprédicativisation en soi, mais le fait qu'elle est fondamentalement non autonome.

3.3. Les opérations en jeu : le lien entre négation et médiatif

De nombreuses théories de la négation posent une double opération sous-jacente à la négation. Selon la typologie proposée par Robert Forest, nous avons vu que la négation en arménien moderne occidental relève de la stratégie récusative à l'aoriste et au subjonctif, mais suspensive-réassertive à tous les temps actualisés (présent, imparfait et temps analytiques du passé), qui sont donc niés au moyen de formes analytiques. Comment rendre compte de cette stratégie dans le fonctionnement de l'arménien occidental ? Tout d'abord, la sélection d'une morphologie analytique tient sa pertinence en grande part de l'asymétrie qu'elle génère entre formes affirmatives et formes négatives ; elle n'implique pas nécessairement que les deux ingrédients (suspension et réassertion) soient physiquement répartis entre les deux entités que sont l'auxiliaire et la forme participiale.

D'autre part la suspensivité ne consiste pas à rejeter un contenu dans sa globalité, et comme le souligne R. Forest, peut prendre des formes et des valeurs diverses selon les langues : par exemple, '*la suspensivité peut prendre la forme d'une désactualisation*', dans laquelle la neutralisation de certaines oppositions propres au verbe comme les oppositions aspecto-temporelles peut jouer un rôle central (question qui est illustrée ici même notamment dans l'article de P. Attal). Notre objet serait donc de chercher à saisir la spécificité de ce qui est en jeu dans le suspensif en arménien

¹⁹ Ce faisant, elle réfère soit au patient d'un procès, soit au procès lui-même, auquel cas, sans perdre ses propriétés nominales, elle peut conserver certaines propriétés du prédicat, notamment au plan actanciel : elle peut être assortie d'une expansion qui exprime l'objet ou le circonstant. Voir à ce sujet Donabédian (1997).

occidental, en expliquant cette opération de suspensivité à la lumière de la convergence entre la forme négative et le médiatif.

Comme nous l'avons montré, non seulement la forme en *-(e)r* n'est pas actualisée (ce qui est cohérent avec la déprédicativisation), mais elle ne renvoie pas non plus à un contenu référentiel stabilisé susceptible de fonder une position argumentale autonome, à la différence des autres formes participiales (et nous avons montré que si la forme en *-(e)r* a émergé dans la langue moderne, c'est par nécessité, pour la négation et le médiatif, de dissimilation avec les autres formes de participes qui, si elles sont effectivement déprédicativées, ont toutes la faculté de se comporter comme une entité stabilisée).

L'analyse que propose Laurent Danon-Boileau (1994 : 178), qui, dans le sillage de Culioli, développe une approche particulièrement fine dans la problématique de l'acquisition du langage, semble répondre d'une façon adéquate aux questions que soulève la convergence de la négation et du médiatif en arménien.

S'il interprète lui aussi la négation en termes de double articulation, L. Danon-Boileau réfute le point de vue selon lequel la négation d'absence serait construite par 1/ une affirmation préconstruite de l'existence de X et 2/ la négation de la validité de ce préconstruit. En effet, selon lui, il est indispensable, pour rendre compte du fonctionnement de la négation, de prendre en considération le statut modal de l'affirmation du préconstruit lui-même : 'on ne peut le concevoir ni comme un contenu de pensée asserté positivement, ni comme un contenu de pensée dépourvu de tout modus (c'est-à-dire suspendu ou neutre)'. Son propos le conduit à expliquer ce préconstruit en termes d' 'anticipation', au sens freudien. Mais ce qui retient tout particulièrement notre attention est l'interprétation qu'il propose de la négation d'absence comme '*l'articulation de deux modus de nature radicalement différents* :

- *un premier modus optatif (déontique, non aléthique) qui permet la préconstruction correspondant à 'je m'attendais, je souhaitais que'* ;
- *un second modus aléthique cette fois, qui marque l'écart entre la représentation préconstruite et la situation d'énonciation.*

Il est tentant de reconnaître dans ces deux composantes les deux éléments de la forme analytique en arménien : *-(e)r* pour le premier modus, et l'auxiliaire qui actualise de manière négative ('ce n'est pas le cas') pour le deuxième. Comme nous allons le voir, les données semblent légitimer un tel rapprochement.

La dimension modale de la négation est récurrente dans les travaux sur la négation²⁰, qui soulignent généralement l'impossibilité de traiter la négation en termes de valeur positive vs négative affectée à un contenu de sens.

²⁰ Même si elle n'est pas niée par Culioli, il ne lui donne pas une place aussi importante que Danon-Boileau :

Dans le cas qui nous intéresse, et puisque nous cherchons à établir en quoi la marque morphosyntaxique commune et le lien systémique entre négation et médiatif nous informent sur la stratégie choisie par la langue décrite parmi les nombreuses dimensions de la négation en tant que telle, il est intéressant de rechercher les points d'intersection entre ces théories de la négation et le modèle que nous avons proposé pour décrire le médiatif.

3.4. Théorie de la négation et théorie du médiatif : convergences

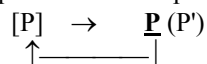
Dans différents travaux, notamment avec Christine Bonnot depuis 1997, nous avons posé que l'opération sous-jacente aux diverses valeurs du médiatif pouvait se décomposer en deux éléments²¹ :

- 1/ une relation préexistante P non stabilisée, qui n'aurait pas encore totalement évacué la possibilité d'être interprétée comme P' (par le locuteur ou l'interlocuteur)
- 2/ une prise en charge par le locuteur de P en tant que P, mais avec prise en compte de ce possible P', d'où une prise en charge contrastive, générant des valeurs diverses (notamment surprise, polémique, mise en doute du type 'il paraît que').

Comme pour la négation, la relation prédicative est actualisée et localisée en fonction de paramètres temporels portés par l'auxiliaire présent ou imparfait, avec, en arrière-plan, cette opposition P/P' qui perdure.

« L'opération de négation elle-même consiste à situer une occurrence notionnelle dans le domaine de validation (...) Pour ce faire, il faut : 1. construire une position décrochée, hors validation, par rapport au domaine, qui permette le parcours de tous les possibles (*p* centré : « *p* vraiment *p* ; simplement *p* ; autre que *p* mais plutôt *p*, à la rigueur *p*, à peine *p* ; radicalement autre que *p* ; pas *p* du tout, vide de *p*). 2. parcourir le domaine, du centre vers l'extérieur, avec inversion du gradient, de sorte que, par élimination de tel puis tel possible, on aboutisse à une issue ; 3. cette dernière peut être grossièrement schématisée comme suit : ou bien l'on a vide-de-*p* (« en aucune manière, en aucune mesure *p* n'est le cas et rien d'autre n'est le cas »), ou bien l'on a autre-que-*p* (faiblement ou radicalement autre : « quelque chose est le cas, mais ce n'est pas *p* »), ou enfin couple pondéré de deux représentations mises en perspective.(...) La négation induit une représentation complexe par le fait même que le sujet construit une relation d'altérité ». (Culioli, 1990 : 112-113)

²¹ Cf. Bonnot & Donabédian 1999 : « les énoncés que nous étudions ne constituent pas des assertions premières, mais viennent stabiliser une relation préexistante P en écartant une relation concurrente P'. Nous pouvons représenter cette opération par le schéma suivant :



Dans ce schéma, [P] représente l'actualisation d'une relation P non encore stabilisée; (P') représente une relation concurrente (selon le cas « non P » ou « autre que P »), construite en référence à [P] et qui peut avoir pour support soit l'interlocuteur, soit le locuteur;

P représente la prise en charge contrastive de P par le locuteur ;

Les flèches symbolisent le double mouvement énonciatif qui sous-tend ces énoncés, à la fois prospectif (on part d'une relation non stabilisée pour la stabiliser) et rétrospectif (on ne construit P' que pour revenir à P). »

Cette description, sur laquelle nous ne pouvons pas revenir ici plus longuement, converge avec celle de la négation proposée par Laurent Danon-Boileau, confirmant ainsi qu'il y a plusieurs façons d'introduire une relation prédicative non actualisée : le contenu de pensée n'est pas simplement introduit comme envisagé, mais déjà affecté d'une dimension modale : « Concernant mon souhait de P par rapport à P', ce n'est pas le cas ».

Ainsi, les constructions négative ou médiative, et par conséquent cette forme en $-(e)r$, sont caractérisées par le fait qu'elles ne permettent pas la validation immédiate opérée par l'assertion neutre.

1. Dans le cas du médiatif, $-(e)r$ module la validation immédiate apportée par l'auxiliaire, en introduisant la tension P/P' ;
2. Dans le cas de la négation, $-(e)r$ traduit l'anticipation P/P' comprise dans l'affirmation préconstruite de la négation.

Ainsi, dans les deux cas, la forme en $-(e)r$ exprime le fait que la validation du contenu propositionnel qu'elle porte se situe dans une logique d'altérité.

Cette incapacité à apporter une validation immédiate est cohérente avec la position particulière qu'occupe cette forme en $-(e)r$ parmi les formes verbales. Comme nous l'avons montré en 3.2., elle n'est ni prédicative, ni nominalisée. Elle n'est pas le lieu d'une stabilisation, mais d'une altérité, d'un contraste, d'un conflit.

3.5. Structuration des oppositions entre les deux formes en $-(e)r$

3.5.1. L'aspect

Ainsi, les deux formes analytiques négative et médiative comportent un même morphème en $-(e)r$, marquant l'éventualité d'une relation qui soit P et non P'²², mais elles s'inscrivent néanmoins dans une opposition que nous pouvons qualifier d'aspectuelle, matérialisée par le choix d'une base verbale différente : présent ou inaccompli pour la négation, passé ou accompli pour le médiatif. Nous proposons d'analyser comme suit la valeur spécifique de chacune des formes en $-(e)r$ compte tenu de l'opposition aspectuelle :

- Pour la négation, le choix de l'aspect inaccompli peut se gloser : « pour ce qui est de l'éventualité d'une telle relation P (par opposition à une autre P'), ce n'est pas le cas. ». Le procès est envisagé sans bornes, en l'absence d'ancrage temporel spécifique distinct de celui porté par l'auxiliaire²³. L'auxiliaire est négatif ("ce n'est pas le cas") ;

²² Eventualité sans localisation, ce qui explique la compatibilité avec la modalité déontique envisagée par L. Danon-Boileau : si j'envisage cette hypothèse, c'est que je l'aurais souhaitée, ou attendue, ou que c'était la chose attendue par défaut.

²³ Dans le cas de la négation comme du médiatif, l'auxiliaire peut être au présent ou à l'imparfait selon l'ancrage temporel de l'énoncé (négation à l'imparfait, ou effet plus que parfait médiatif).

- Pour le médiatif, la dimension d'accomplissement se lit : « pour ce qui est de l'accomplissement de P (et non P'), c'est bien le cas ». La relation envisagée est un procès accompli au moment de référence porté par l'auxiliaire. On affirme qu'un événement a bien eu lieu²⁴ (l'auxiliaire est à la forme affirmative), mais son identification notionnelle reste problématique. En d'autres termes, on peut dire qu'il y a bien un ancrage aspectuel, validation d'un procès en terme quantitatif (QNT, au sens culiolien de localisation d'une occurrence), mais accompagnée d'une tension ou d'un contraste qualitatif (QLT) sur le contenu : il y a un préconstruit potentiellement actualisé, et on parcourt P/P' avant de valider ce préconstruit.

3.5.2. Accent tonique et ordre séquentiel :

En s'appuyant sur une autre différence formelle entre la forme analytique négative et la forme analytique médiative, à savoir la place de l'accent tonique sur l'auxiliaire (négation) ou sur la forme en $-(e)r$ (médiatif), peut-on poser que la répartition des rôles entre auxiliaire et forme en $-(e)r$ est différente pour la négation et le médiatif? Ce type d'indices formels, auxquels on a tendance à accorder moins systématiquement attention, est parfois plus difficile à appréhender, mais il nous semble important de soumettre au moins quelques pistes d'analyse qui soulignent une cohérence avec l'organisation générale de l'énoncé de ces phénomènes, qui ne nous semblent donc pas devoir être imputées au hasard.

En arménien, 'être', qu'il soit copule ou auxiliaire, est clitique, sauf lorsqu'il est à la forme négative. Ainsi, dans le syntagme verbal négatif au présent, c'est l'auxiliaire qui porte l'accent unique du groupe, et la forme en $-(e)r$ est inaccentuée à la forme négative (inaccompli), et accentuée au médiatif (accompli). Cette asymétrie est donc due à la nature de l'auxiliaire, et nous renseigne sur la nature de la négation plutôt que sur une différence entre les deux formes en $-(e)r$. Ainsi, dans le médiatif comme dans les autres formes auxiliées affirmatives, 'être' inaccentué a pour simple fonction d'être le support des indices de personne et de la marque temporelle, alors que sous sa forme négative, 'être' accentué est un opérateur.

Un second fait signale que l'auxiliaire du présent négatif n'est pas assimilable à un simple auxiliaire affecté d'une particule négative : à la troisième personne du singulier, l'auxiliaire négatif n'est pas formé en préfixant la particule négative $\check{c}'-$ à \bar{e} ('être3SG'), comme on pourrait s'y attendre, mais il fusionne en $\check{c}'i$ ²⁵. En synchronie, cette forme $\check{c}'i$ n'est pas

²⁴ Dans Donabédian (1998a) nous mettons en évidence et argumentons la valeur aspectuelle événementielle, et non stative, du médiatif, contrairement au parfait.

²⁵ Où $-i$ est un vestige de l'ancienne préposition locative i . On peut se demander dans quelle mesure cette dissymétrie portant sur un seul item du paradigme fait sens en synchronie, dans la mesure où à l'imparfait, l'auxiliaire est construit par simple adjonction

analysable, et pose le paradigme de l'auxiliaire du présent négatif comme spécifique. On peut penser que ce traitement phonétique particulier, outre le fait que l'auxiliaire négatif est accentué, est motivé par une fonction spécifique, qui pourrait coïncider avec la fonction suspensive au sens de R. Forest, ou encore avec le statut d'opérateur signalé ci-dessus (contrairement à l'auxiliaire 'copule' inaccentué du médiatif).

Enfin rappelons que cette divergence accentuelle se double d'une différence dans l'ordre des constituants : l'auxiliaire négatif ('opérateur', accentué) est placé avant la forme en $-(e)r$, alors que l'auxiliaire 'copule' inaccentué du médiatif est placé après elle. L'incidence de ce point sur la place respective des éléments dans la chaîne linéaire de l'énoncé n'est pas anodine, et peut traduire une différence profonde de statut. La construction de l'énoncé en arménien occidental moderne se fait selon l'ordre suivant, assez répandu dans les langues dites de type SOV :

S²⁶ Cn (...) C3 C2 C1²⁷ PrédVbal

Le prédicat verbal, qu'il soit synthétique ou analytique, clôt l'énoncé en exprimant :

- le contenu notionnel (porté par le lexème verbal) de la relation entre les arguments précités ;
- le mode de validation de la relation (porté par les morphèmes grammaticaux, particules, désinences, auxiliaires).

Mais lorsque le prédicat verbal n'est pas synthétique, le dernier élément de l'énoncé n'est pas toujours l'élément accentué du prédicat verbal : on peut trouver après l'unité constituée par le lexème verbal des éléments clitiques comme la particule de progressif modalisé *kor*. Dans le cas des énoncés négatifs ou médiatifs, tout comme au parfait, le dernier élément de la phrase n'est pas accentué, soit qu'il s'agisse de l'auxiliaire dans les formes affirmatives (placé après le participe au médiatif ou au parfait *sirac em*, *sirer em*), soit qu'il s'agisse de la forme en $-(e)r$, placée après l'auxiliaire négatif accentué (*č'em sirer*). Ainsi, dans les énoncés à dimension énonciative modalisée (on a vu qu'on pouvait qualifier ainsi le médiatif, la

de la particule *č'* devant un paradigme canonique d'être. D'autre part, l'usage de cet auxiliaire en *č'i* a tendance à s'élargir dans le registre parlé populaire des locuteurs non scolarisés en arménien : on y rencontre la forme *č'i grec'i* pour *č'-grec'i*, forme standard de je n'ai pas écrit (aoriste). La forme *č'i grec'i* est doublement fautive car d'une part l'auxiliaire de troisième personne *č'i* y est utilisé avec un verbe à la première personne du singulier *grec'i*, et d'autre part l'aoriste se construit par simple adjonction de la particule *č'* et non avec un auxiliaire. Il faut aussi signaler *č'e*, qui signifie 'non' en langue populaire, et qui est issu de *č'* + 'être3SG' accentué (cela n'est pas). Dans ce cas, on voit que « être » conserve sa forme normale.

²⁶ Ou C₀.

²⁷ Selon la nature du verbe, les compléments qu'il appelle sont numérotés du centre (C1 = objet direct pour un verbe transitif, allatif pour un verbe de déplacement, etc.) à la périphérie (Cn = circonstanciels les moins prévisibles en lexique).

négation, mais aussi le progressif, suivant en cela Cohen), l'élément accentué est pénultième, ce qui pourrait être une position associée au contraste²⁸. Cette proposition rencontre l'analyse de Comrie (1984) qui montre²⁹ qu'à certains égards, la négation peut être considérée comme intrinsèquement focalisée en arménien, dans la mesure où la particule négative (associée à l'auxiliaire) occupe toujours la position précédant le verbe fini³⁰. Nous suivons Comrie lorsqu'il pose que, dans la mesure où l'auxiliaire est normalement inaccentué, c'est la particule de négation qui attire l'accent sur l'élément *č'em*. Nous ajoutons que, du fait des propriétés taxiques et accentuelles de l'énoncé arménien, cette accentuation de l'auxiliaire négative est cohérente avec la position que nous appelons pénultième, et donc à un ordre inversé au sein du verbe analytique (auxiliaire – participe)³¹.

Conclusion :

Nous nous sommes appuyée, dans cette recherche qui pouvait sembler *a priori* hasardeuse, sur une position théorique partant du principe qu'une forme commune suppose un sens unitaire, et que les différences de forme supposent des différences de sens. C'est pourquoi nous avons comparé formellement les deux 'participes' en *-(e)r* de la manière la plus exhaustive possible.

Cette hypothèse de travail nous a permis de confirmer et approfondir les intuitions de J. Karst (1901) sur la diachronie des deux formes en question. Mais d'un point de vue de linguistique générale, dans la mesure où l'opération en jeu dans la négation à travers les langues semble très variable, cette étude nous a permis de mettre en lumière la nature de la négation en arménien occidental à partir de points d'appui strictement formels.

En effet, les différentes théories de la négation évoquent une 'forme spécifique' (Forest), une 'double composante' (notamment Damourette et

²⁸ Ce qui serait cohérent avec le fait que la position d'argument focalisé soit la position immédiatement avant le verbe, donc potentiellement en position pénultième pour les énoncés actualisés. Il y a là une piste de recherche importante.

²⁹ Il s'agit d'une étude concernant la focalisation en arménien oriental, mais sur ce point, les conclusions sont applicables sans grande modification à l'arménien occidental.

³⁰ Il y a là un léger glissement dans l'analyse de Comrie, dans la mesure où dans l'ensemble de son analyse il considère que dans les formes auxiliées, le verbe fini est l'auxiliaire, alors que dans le cas de la négation, il parle de position précédant le verbe fini pour l'auxiliaire négatif placé avant la forme participiale. C'est pourquoi nous avons préféré introduire la notion de position pénultième.

³¹ L'ordre auxiliaire – participe est donc morphosyntaxiquement fixé en arménien, et ne se prête pas à des modifications en discours. Il faut signaler néanmoins un cas particulier, celui du parfait et du médiatif, où, si à la forme négative, l'ordre dominant semble être celui où l'auxiliaire est initial, l'ordre inverse n'est pas pour autant agrammatical, et peut apparaître dans certains contextes. Ce point mérite de faire l'objet d'une analyse minutieuse sur corpus.

Pichon, Culioli, Danon-Boileau), mais ces distinctions se situent bien souvent au niveau de la théorie du langage, sans être systématiquement incarnées dans une langue précise. Il nous a semblé qu'il était rare de disposer dans le système d'une langue d'éléments formels aussi spécifiques qui permettent de valider ces propositions théoriques. Sans la convergence synchronique avec le médiatif, nous n'aurions pas mis en évidence ces propriétés de la négation en arménien.

Bibliographie:

- ATTAL, P., éd. 1994, *La négation*, Paris X-Nanterre, Numéro Spécial de LINX.
- BONNOT, C., DONABEDIAN, A., « Lorsque la morphosyntaxe rencontre la prosodie : accent non final en russe et médiatif en arménien », *Faits de Langue*, 10/1999 (à paraître)
- BONNOT, C., DONABEDIAN, A., SELIVERSTOVA, O., 1998, « Énoncés à accent initial en russe et énoncés au médiatif en arménien occidental: une convergence fortuite? » Communication au XVIème Congrès International des Linguistes (Paris, juillet 1997) à paraître (CD-ROM), Elsevier Press.
- COHEN, D., 1989, *L'aspect verbal*, Paris, PUF.
- COMRIE, B., 1984, « Some Formal Properties of Focus in Modern Eastern Armenian », *Annual of Armenian Linguistics*, Vol. 5-1984, p. 1-21.
- CULIOLI, A., 1990, « La négation, marqueurs et opérations », *Pour une linguistique de l'énonciation*, OPHRYS, Gap, 1990, p. 91-114.
- DANON-BOILEAU, L., 1994, « La négation : de l'absence au refus et du refus à l'absence », in ATTAL 1994, p. 177-190.
- DONABEDIAN, A., 1996a, « Mediative and Perfect in Western Modern Armenian », *Proceedings of the Fifth International Conference on Armenian Linguistics*, D. Sakayan, ed., p. 149-166.
- DONABEDIAN, A., 1996b, « Pour une interprétation des différentes valeurs du médiatif en arménien occidental », in Z. Guentchéva 1996, p. 87-108
- DONABEDIAN, A., 1997, « Neutralisation de la diathèse des participes en -ac de l'arménien moderne occidental », *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*, XXVI, 2/1997, p. 327-339.
- DONABEDIAN, A., 1998a, « Mode d'expression de l'accompli et aspectualité en arménien occidental », *Actances IX*, Paris, RIVALDI, 1998.
- DONABEDIAN, A., 1998b, « Evidentiality and enunciation : the case of Modern Western Armenian », Communication au 6^{ème} Congrès International de Pragmatique, Reims, à paraître *Pragmatics, Special Issue on Evidentiality*, ed. P. Dendale, L. Tasmowski, ed., à paraître, 1999.
- FOREST, R., 1993, *Négations*, Paris, Klincksieck, S.L.P.
- GUENTCHEVA, Z., ed., 1996, *L'énonciation médiatisée*, Paris, l'Information grammaticale, Louvain, Peeters.
- KARST, J., 1901, *Grammatik des Kilikisch-Armenischen*, Strasbourg.
- MEILLET, A., 1929, « Sur la négation en grec et en arménien », *MSL*, XXIII, 222-224

RESUME

En arménien occidental, le même morphème final *-er* caractérise les deux formes verbales non finies qui, associées à l'auxiliaire être, constituent respectivement la forme négative du présent de l'indicatif et la forme de passé accompli appelée médiatif ou evidential. Cette convergence a déjà été signalée mais jamais expliquée, ce qui laisse penser qu'elle a toujours été considérée comme fortuite. L'objectif de cet article est de démontrer que ces deux formes constituent respectivement la variante inaccomplie et accomplie d'un même 'participe'. Deux types d'arguments sont apportés à l'appui de cette thèse : ceux qui relèvent de la morphologie diachronique et ceux qui relèvent de la nature des opérations en jeu. Ainsi, cette article permet non seulement d'éclairer les faits de l'arménien de manière totalement nouvelle, mais de plus, à travers ce marqueur commun à la négation et au médiatif en arménien, il fournit un argument de poids pour valider certaines théories de la négation et du médiatif dans les langues.

In Modern Western Armenian, the *-er* morpheme occurs in two non finite verbal forms, which, in association with the auxiliary, form respectively the negative present and the perfective past called *evidential*. This convergence has been underlined by grammarians, but never explained, what suggests that it has not been considered as relevant.

The aim of this paper is to show that *-er* non-finite forms are respectively the imperfective and perfective form of the same participle. This thesis is based on two types of arguments, the ones related to diachronic morphology, and the others to the very nature of the linguistic operations conveyed by negation and evidentiality in language. By this way, this paper not only renews the description of western armenian, but also use this interesting common marker to validate general theories on negation and evidentiality.